Edition spéciale

SFP INFO-Mali

Bulletin des Statistiques des finances publiques

CONNAITRE ET COMPRENDRE LES SFP : les Statistiques de Finances Publiques conformément au Manuel de Statistiques des Finances Publiques (MSFP) 2001-2014

Bulletin des statistiques de finances publiques, produit par le Comité Technique de Production des Statistiques des Finances Publiques (CTPSFP)

MOTS DU DNTCP

Crée, par Décision n°15 / MEF-SG du 25 juin 2015, auprès du Ministère de l'Economie et des Finances, le Comité Technique de Production des Statistiques des Finances Publiques (CTPSFP), a pour mission de :

- Elaborer une feuille de route pour la migration vers les normes du Décret n°2014-350/PRM du 22 mai 2014, portant Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE), assortie d'un chronogramme et des ressources nécessaires à l'accomplissement des tâches y compris le recensement et la valorisation du patrimoine financier de l'Etat,
- Conduire la stratégie de migration pour la production et la diffusion des statistiques de finances publiques au Mali pendant et après la phase transitoire d'application des normes communautaires,
- Continuer la collecte des statistiques de finances publiques qui sont publiées par le FMI respectivement dans l'Annuaire de statistiques de finances publiques du FMI et dans la brochure « Statistiques Financières Internationales »

Composé de vingt-trois (23) membres, le Secrétariat du Comité est assuré par la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique. La production et la diffusion d'un bulletin trimestriel sur les statistiques de finances publiques concourent à la réalisation de la mission du Comité. Dénommé « SPF INFO - MALI », il se veut être un bulletin de liassions, d'informations et de promotion des statistiques de finances publiques. Le premier numéro, une édition spéciale, est entièrement dédiée à cet effet aux statistiques de finances publiques.

Bonne lecture

Sidi Almoctar Oumar / DNTCP

CTPSFP : structures membres

- **Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique,**
- **Direction Général des Impôts**
- **Direction Générale des Douanes,**
- **Direction Nationale des Domaines,**
- **Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat,**
- **Direction Générale de la Dette Publique,**
- **Direction Générale du Budget,**
- **Direction Nationale du Contrôle Financier,**
- **Direction Nationale de la Planification du Développement,**
- **L'Institut National de la Statistique,**
- **Direction Nationale de la BCEAO au Mali,**
- **Direction Nationale de la Géologie et des Mines,**
- **Direction Nationale des Routes,**
- **Direction Nationale de la Conservation de la Nature,**
- **Caisse Nationale d'Assurance Maladie**
- **Caisse Malienne de Sécurité Sociale,**
- **Direction Générale de l'Institut de Prévoyance Sociale,**
- **Cellule CSLP,**
- **Cellule d'Appui à la Réforme des Finances Publiques,**
- **Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide.**
- **Etablissements Publics Nationaux**

EDITO: Ce que c'est les SFP, les Statistiques de Finances Publiques!

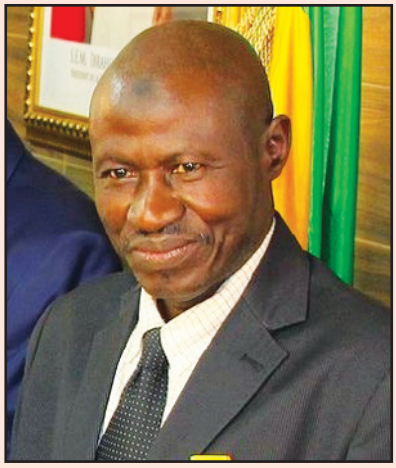

Les statistiques de finances publiques (SFP) constituent le fondement de l'analyse fiscale et budgétaire d'un Pays. Elles mettent en exergue la capacité d'un gouvernement à mener des politiques fiscale et budgétaire pour couvrir les dépenses courantes du Pays et le niveau d'épargne dégagé pour les investissements, socle du développement économique. Elles jouent un rôle primordial dans la détermination du niveau de la dépendance du développement économique d'un pays du reste du monde.

Les SFP relèvent d'une discipline normée par un référentiel international « Le Manuel de statistiques de finances publiques » qui est à sa troisième édition (MSFP 2014). La première édition qui date de 1986 présente un seul cadre d'analyse basé exclusivement sur des flux financiers (encaissement décaissement) d'une période budgétaire donnée appelé « Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) ».

La deuxième édition qui date de 2001 présente un cadre d'analyse intégrant toutes les natures de flux et les stocks (encours) à travers quatre situations distinctes, le « Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE), le « Tableau des Autres Flux Economiques », le « Tableau du Compte de Patrimoine, et le « Tableau de Flux de Trésorerie ».

Les trois premières situations enregistrent les données sur une base droits constatés et la dernière est renseignée sur une base caisse.

La troisième édition, version révisée du Manuel de statistiques de finances publiques 2001, décrit un cadre spécialisé de statistiques macroéconomiques, destiné à servir les besoins d'intégration des flux et des stocks à travers un tableau et la situation cumulée de la valeur nette dans un autre tableau facilitant l'analyse fiscale et budgétaire des pays. Ces deux tableaux constituent avec le Tableau des Opérations Financières de l'Etat et le Tableau de Flux de Trésorerie le cadre analytique du Manuel 2014. Les Tableaux des autres flux économiques et le compte de patrimoine sont désormais des tableaux statistiques à annexer au cadre d'analyse ci-dessus indiqué.

Ces manuels ont été réalisés par le département des statistiques du Fonds Monétaire International (FMI), dont l'une des missions est de fournir un cadre de mise au point et d'application des bonnes pratiques internationales en matière de Statistiques des Finances Publiques. La production des SFP au Mali remonte aux années 1990 suite aux accords de programmes de restructuration avec le FMI. Les données Statistiques des Finances Publiques du Mali sont annuellement produites et transmises au Département de statistiques FMI pour publication dans leur annuaire statistique.

La présente édition est la première publication nationale des données du Mali, c'est un numéro spécial récapitulant les situations antérieures de 2013 à 2018. Les autres parutions seront ordinaires et consacrées aux données de la période sous revue.

Sidi Mohamed TRAORE / ACCT

Sommaire

Production des données statistiques **4**
Méthodologie d'élaboration **5**
Evolution historique des SFP au Mali **6**
Evolutions récentes des SFP au Mali **13**
Principaux changements dans le MSFP 2014 par rapport aux normes du MSFP 2001 ..... **14**
Statistiques de finances publiques du Mali version 2001 ..... **15**
Tofe resumé directive UEMOA 2009 (MSFP2001/2014) **19**

Rédaction :

Directeur de publication, Rédacteur en Chef : Sidi Mohamed TRAORE

Comité de rédaction : Siaka SAMAKE, Boubacar DIAKITE, Sidi Mohamed TRAORE

CONNAITRE ET COMPRENDRE LES SFP : PRODUCTION DES DONNEES STATISTIQUES

La production des données statistiques est liée aux réponses à trois questions fondamentales, i) quel est le champ institutionnel, (ii) quel est le champ transactionnel et (iii) quel est le cadre d'analyse !

Champ institutionnel de SFP au Mali
Au Mali les Statistiques des Finances Publiques sont essentiellement des statistiques portant sur le budget général de l'Etat. Conformément aux normes internationales, l'élargissement au secteur des administrations publiques et au secteur public est une démarche progressive et par enjeux. Par cette approche, à la situation du budget général de l'Etat, neuf établissements publics nationaux ont été intégrés dans le champ des Statiques des Finances Publiques au Mali pour leurs ressources propres.

Champ transactionnel de SFP au Mali
Suivant les normes du MSFP 1986, le champ transactionnel porte sur les opérations de recettes, de dépenses et du financement. Les opérations de recettes sont enregistrées sur une base caisse (encaissement). Les dépenses sont enregistrées sur la base ordonnancement avec un poste d'ajustement prenant en compte les instances de paiements pour les ramener à la même base que les recettes.

Cadre d'analyse de SFP au Mali
Dans le contexte du MSFP 1986, le cadre d'analyse est le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE). Le TOFE est un cadre d'analyse financière dans lequel sont présentées de façon synthétique les statistiques relatives aux flux des opérations financières des administrations publiques pour une période donnée.

Il permet l'évaluation des administrations publiques, sous deux aspects majeurs. Primo il permet de suivre et d'évaluer l'efficacité des politiques fiscales et budgétaires des Administrations publiques (APU). Secundo, il permet d'analyser la performance économique et financière des APU et l'impact de leurs politiques fiscale et budgétaire sur les autres secteurs de l'économie.

Les opérations des administrations publiques sont organisées dans ce cadre sous forme de tableau, par catégories relativement homogènes appelées agrégats du TOFE. Ces agrégats sont :

- les recettes et les dons ;
- les dépenses et les prêts nets (prêts moins recouvrements) ;
- le financement (financement du déficit ou utilisation de l'excédent).

De ces agrégats résultent des soldes calculés comme le besoin ou l'excédent de financement.

■ **RECETTES ET DONS :** C'est la somme des recettes totales et des dons.

• **Recettes totales**
Les recettes comprennent tous les paiements non remboursables avec ou sans contrepartie effectués au profit de l'Etat[1], à l'exception des versements non obligatoires provenant des donateurs nationaux ou étrangers. Elles représentent la somme des :

- Recettes fiscales nettes,
- Recettes non fiscales budgétaires,
- Recettes des Etablissements Publics Nationaux annexes.

• **Dons**
Les dons sont essentiellement composés :

- de dons projets ;
- de dons budgétaires (dons programmes) ;
- d'Appui Budgétaire Sectoriel (ABS).

■ **DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS**

Cet agrégat est la somme des crédits liquidés/ordonnancements et correspond au total des rubriques :

- Dépenses courantes (personnel, matériel, communication-énergie, etc.),
- Dépenses en capital,
- Dépenses des fonds spéciaux et budgets annexes et
- Prêts nets.

■ **FINANCEMENT**

Le financement décrit toutes les opérations permettant d'expliquer comment a été utilisé l'excédent base caisse ou comment a été financé le déficit base caisse. Il décrit donc les variations des créances et dettes vis-à-vis des tiers. Le financement total est égal, en valeur absolue au solde global base caisse, mais du signe contraire.

[1] Administration Centrale
[2] EPN intégrés dans le TOFE

■ SOLDES CALCULÉS

• Solde global base ordonnancement
Il est égale aux : **Recettes totales (RT) - total des dépenses et prêts nets**

• Ajustement « base caisse »
Cette rubrique permet de transformer le solde base ordonnancement en solde base caisse pour les dépenses en retranchant des dépenses ordonnancées les instances de paiement non encore réglées. Elle comprend en principe les arriérés de paiements intérieurs et les arriérés de paiements extérieurs au titre de la gestion en cours.

NB : Les arriérés antérieurs selon la norme communautaire de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) sont dans le financement en termes d'accumulation et d'apurement.

• Solde global base caisse
Il est égale au : **Solde Global base ordonnancement +Variation des instances de paiement.**

■ MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION

L'élaboration du TOFE passe par les étapes ci-après :

- Collecte des données auprès des différentes structures pourvoyeuses : il s'agit des données financières et comptables sur les opérations budgétaires et de trésorerie de l'État ;
- Analyse des données collectées : elle porte sur plusieurs aspects, notamment le contrôle pour s'assurer de l'exactitude, la concordance, les classifications et la couverture des données. Elle peut aboutir à des ajustements ou estimations, si nécessaire, pour les données absentes ;
- Renseignement de la maquette du TOFE: c'est la phase de calcul, qui permet de remplir le tableau. Pour faciliter le calcul des agrégats et la vérification des totaux, on remplit seulement les lignes intermédiaires du TOFE ;
- Vérification de l'équilibre du TOFE : Il faut vérifier l'équilibre d'ensemble. Tout déséquilibre constaté nécessite des recherches d'informations supplémentaires probablement omises ;
- Vérification de la cohérence des agrégats du respect des repères et critères fixés dans le cadre du programme économique et financier avec le FMI, et de la surveillance multilatérale avec les Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO.

CONNAITRE ET COMPRENDRE LES SFP : EVOLUTION HISTORIQUE DES SFP AU MALI

Ce premier bulletin revient sur l'évolution historique des finances publiques du Mali à travers une présentation des TOFE sur la période de 2013 à 2018.

EVOLUTION DES RESSOURCES

Les ressources du budget général sont reparties en recettes budgétaires et dons. Les recettes budgétaires sont composées de recettes, fiscales, non fiscales et en capital.

Tableau 1 : Evolution des recettes et dons de 2013 à 2018

RUBRIQUES	Réal. 2013	Réal. 2014	Réal. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018
1- RECETTES et DONS	**1 137,5**	**1 215,2**	**1 481,0**	**1 522,1**	**1 790,3**	**1 475,9**
Recettes totales	**951,5**	**1 057,6**	**1 273,3**	**1 389,6**	**1 646,1**	**1 358,8**
Recettes budgétaires	**843,0**	**940,8**	**1 134,1**	**1 284,6**	**1 480,7**	**1 181,6**
Recettes fiscales nettes	**804,8**	**890,6**	**1 082,3**	**1 239,3**	**1 354,3**	**1 125,8**
Recettes fiscales brutes	**865,1**	**952,3**	**1 166,3**	**1 311,4**	**1 443,5**	**1 190,5**
Impôts directs	258,1	324,1	330,8	367,7	418,6	340,0
Impôts indirects	607,0	628,2	835,5	943,6	1 024,9	850,6
TVA	**326,0**	**335,0**	**411,3**	**467,3**	**533,2**	**415,2**
TVA intérieure	122,4	136,4	166,1	200,0	212,9	415,2
TVA sur importations	203,6	198,6	245,2	267,3	320,3	261,6
Taxes Intérieures sur produits petroliers	**22,3**	**27,8**	**93,1**	**100,9**	**84,7**	**87,8**
Taxes sur les importations (DD et taxes)	**111,8**	**115,5**	**141,8**	**157,4**	**180,1**	**149,7**
Autres droits et taxes	**- 146,9**	**- 149,9**	**- 189,3**	**- 218,0**	**- 226,9**	**- 198,0**
Remboursement exonérations	**- 1,5**	**- 6,0**	**- 3,4**	**- 5,9**	**- 3,7**	**- 3,0**
Remboursement credit TVA	**58,8**	**55,7**	**80,6**	**66,2**	**85,5**	**61,7**
Recettes non fiscales	**38,2**	**50,2**	**51,8**	**45,3**	**126,4**	**52,8**
Recettes Etablissements Publics Nationaux (EPN)	**108,5**	**116,8**	**139,2**	**105,0**	**165,5**	**177,3**
Autres recettes non ventilées						
Dons	**186,0**	**157,6**	**207,7**	**132,5**	**144,1**	**117,1**
Projets	56,6	61,6	98,1	78,6	81,4	68,4
Budgétaires	110,8	70,2	88,9	45,5	48,6	42,5
Appui budgetaire sectoriel	9,3	25,8	20,7	8,4	14,2	6,1
Fonds de concours	9,3		-	-		

Les recettes budgétaires sont passées, entre 2013 et 2018, de 843 milliards de FCFA à 1 181,6 milliards de FCFA, soit une augmentation de 41 %. En moyenne, elles ont augmenté chaque année de 5,9 %.

De façon générale, les recettes budgétaires ont connu une tendance haussière sur la période, à l'exception de 2018 où elles ont baissé d'environ 300 milliards de FCFA par rapport à 2017 (diminution de 20%).

Pour les recettes fiscales nettes, on observe une hausse de 40%, passant de 804,8 milliards de FCFA à 1 125,8 milliards de FCFA sur la même période soit une augmentation annuelle moyenne de 5,77 %.

Quant aux recettes non fiscales elle est de 5,51 %, avec des réalisations de 38,2 milliards de FCFA en 2013 contre 48,2 milliards de FCFA en 2018.

Les dons mobilisés qui se chiffraient à 186 milliards de FCFA en 2013 se retrouvaient à 117,1 milliards de FCFA en 2018, avec un pic de 207,7 milliards FCFA en 2015. De façon générale, la tendance est baissière sur la période.

Graphique 1. Évolution des recettes et dons de 2013 à 2018

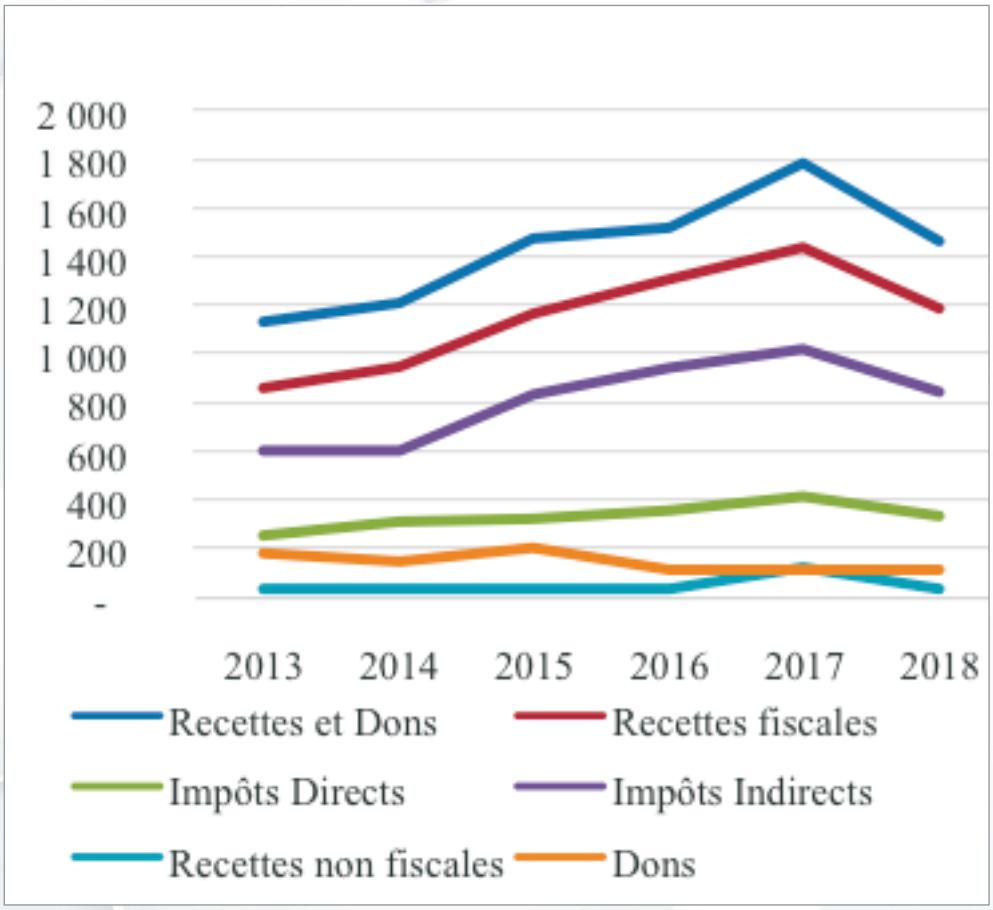

Commentaires :

Les recettes et dons globaux ont passé de 1 137,5 milliards de FCFA en 2013 à 1 475,9 milliards de FCFA en 2018, soit un taux d'augmentation moyen de 4,47 % par an.

A l'exception des dons pour lesquels on constate une régression des décaissements de 2013 à 2018, les autres agrégats de recettes ont augmenté de 2013 à 2017 avant de chuter en 2018 pour s'établir à peu près à leur niveau de réalisation de 2015 comme illustré dans le graphique ci-contre.

Sur la période, l'évolution la plus significative est enregistrée au niveau des impôts indirects dont plus de la moitié est constituée de TVA.

EVOLUTION DES DÉPENSES

La situation d'exécution des dépenses se présente comme suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Exécution des dépenses et prêts nets de 2013 à 2018

RUBRIQUES	Réal. 2013	Réal. 2014	Réal. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018
Dépenses Totales et Prêts Nets	**1 292,4**	**1 419,9**	**1 622,3**	**1 850,0**	**1 045,0**	**1 925,5**
PM: Dépenses budgétaires (base ordonnancement)	**1 038,4**	**1 143,8**	**1 229,4**	**1 524,4**	**1 651,7**	**1 612,8**
Dépenses budget général	**1 190,1**	**1 308,5**	**1 488,0**	**1 752,9**	**1 889,6**	**1 755,2**
Dépenses défintives	**1 298,6**	**1 425,3**	**1 627,2**	**1 857,9**	**1 055,0**	**1 932,4**
Dépenses courantes	**800,5**	**848,1**	**922,0**	**1 013,0**	**1 105,0**	**1 140,5**
Personnel	**290,8**	**313,5**	**358,2**	**400,9**	**432,6**	**471,1**
Fonctionnaire	218,0	229,2	253,4	282,4	322,2	317,2
Collectivité (PPTE)	72,8	84,2	104,8	118,4	110,3	153,9
Biens et Services	**239,6**	**240,5**	**260,9**	**268,5**	**297,6**	**272,4**
Matériel	82,7	96,0	94,4	102,4	112,5	96,6
Communication - énergie	27,8	29,7	32,4	32,3	40,2	41,9
Déplacements, entretien et carburants	30,2	37,5	42,1	46,6	53,0	51,1
Elections	38,8	9,5	17,0	7,4	22,6	41,2
Autres dépenses sur biens et services	60,1	67,9	75,0	79,8	69,3	41,6
Transferts et subventions	**237,7**	**252,4**	**257,0**	**287,5**	**300,5**	**313,0**
Bourses	15,1	14,4	13,5	11,9	14,0	15,7
Filet social	8,5	10,1	9,5	10,2	9,3	3,3
Subventions CMSS	16,3	21,8	20,8	34,2	37,5	53,4
Subventions Intrants agricoles	28,2	34,5	37,5	38,6	39,6	36,8
dont produits cession SOTELMA						
Plans sociaux (Restruct Eses Pub)	0,2	1,0	0,6	1,0	1,8	
Subventions aux entreprises	57,5	42,0	30,0	33,0	34,0	42,0
Autres transferts et subventions	111,9	128,5	145,1	158,6	164,2	161,9
Intérêts dus	**32,4**	**41,7**	**45,9**	**56,1**	**74,4**	**84,0**
dette exterieure	18,4	18,9	23,0	26,1	28,2	29,0
dette interieure	14,0	22,8	22,9	30,0	46,2	55,0
Dépenses en capital	**389,6**	**460,4**	**566,0**	**739,9**	**784,5**	**614,7**
Financement extérieur	**161,0**	**190,5**	**281,1**	**240,9**	**253,1**	**146,7**
Emprunts	95,1	103,1	160,5	149,9	156,5	74,0
Dons	56,6	61,6	98,1	78,6	81,4	68,4
Appui budgetaire sectoriel	9,3	25,8	22,5	12,4	15,2	4,3
dont dons CEDEAO/EDM						
Financement domestique (dont Equip- invest)	**228,6**	**269,9**	**284,9**	**499,0**	**531,4**	**468,0**
BSI interieur	-	125,1	129,8	231,0	275,9	212,8
Equipement-Investissement	-	144,7	155,1	268,0	255,5	255,2
PPTE(BSI&Eq)						
Dépenses des établissements publics de l'Etat (EPA)	**108,5**	**116,8**	**139,2**	**105,0**	**165,5**	**177,3**
Autres dépenses non ventilées						
Prêts Nets	**- 6,2**	**- 5,4**	**- 4,9**	**- 7,9**	**- 10,0**	**- 6,9**
Recouvrement DGDP et avances	- 6,2	- 5,4	- 4,9	- 7,9	- 10,0	- 6,9

Les dépenses et prêts nets montrent, de façon globale, un taux de progression annuel moyen de 6,87 % en termes d'exécution.

L'exécution des dépenses courantes sont passées de 800,5 milliards de FCFA en 2013, à 1 140,5 milliards de FCFA en 2018. Le taux d'augmentation annuel moyen est donc de 5,7 %.

Parmi les dépenses courantes, l'on constate une augmentation des dépenses de personnel qui passent de 290,8 milliards FCFA en 2013 à 471,1 milliards FCFA en 2018.

Pour les dépenses en capital, le taux d'augmentation s'élève à 7,92 %, puisque leur exécution revenait à 614,7 milliards de FCFA en 2018 contre 389,6 milliards de FCFA en 2013.

L'évolution observée des dépenses est présentée dans le graphique 2.

Graphique 2. Évolution des dépenses et prêts nets de 2013 à 2018

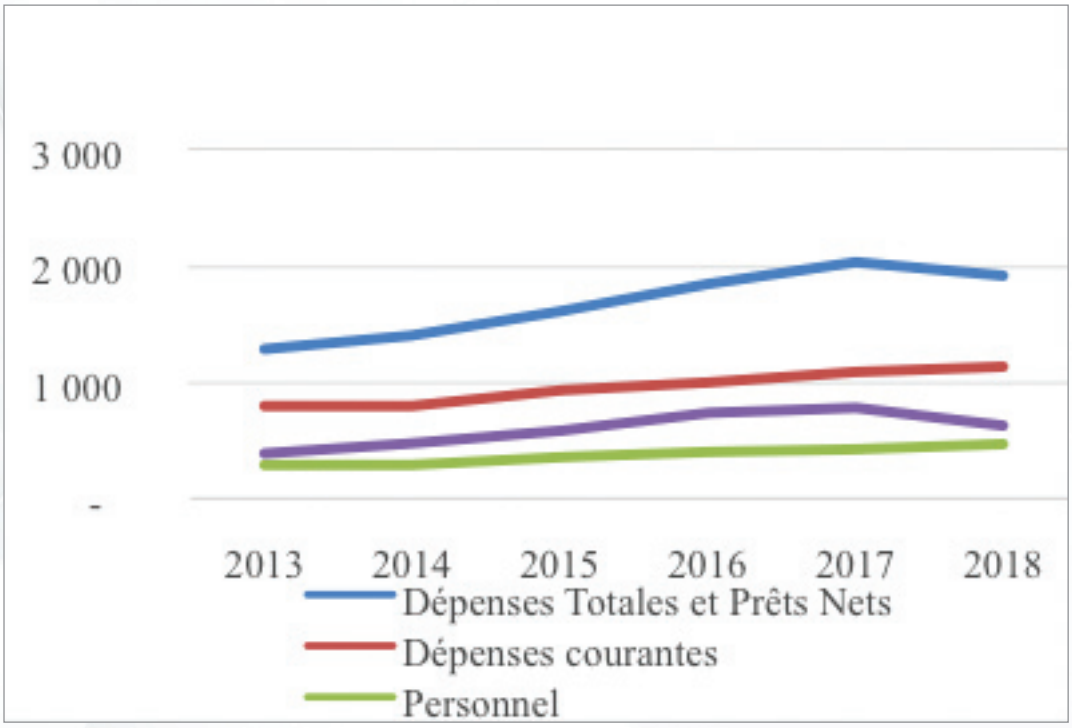

Commentaires :

Les dépenses et prêts ont augmenté jusqu'à 2017 avec une forte hausse entre 2015 et 2017. En 2018, l'exécution a fléchi par rapport à 2017. Cette baisse des dépenses est consécutive à la baisse des recettes au cours de la même année. Les dépenses en capital suivent la même tendance d'exécution que les dépenses et prêts nets ce qui est imputable principalement aux dépenses d'investissement sur financement intérieur. Les dépenses d'investissement sur financement extérieur ont progressivement baissé résultant ce qui est lié à la baisse des décaissements en dons.

Par contre, l'exécution des dépenses courantes suit une progression presque linéaire sur la période 2013-2018.

SITUATION DE FINANCEMENT

La situation détaillée du financement est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Evolution du déficit et son mode de financement de 2013 à 2018

RUBRIQUES	Réal. 2013	Réal. 2014	Réal. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018
3- Solde global (base ordonnancement)						
3-1 Dons exclus (1-2-Dons)	**- 340,9**	**- 362,3**	**- 349,0**	**- 460,4**	**- 398,9**	**- 566,7**
3-2 Dons inclus (1-2)	**- 154,9**	**- 204,7**	**- 141,3**	**- 327,9**	**- 254,8**	**- 449,6**
4- Ajustement base caisse	**- 2,1**	**25,4**	**- 107,0**	**1,7**	**22,9**	**81,4**
Variation des arriérés	6,0	- 50,4	- 37,2	- 8,2	- 3,6	-
Réduction	6,0	50,4	- 37,2	- 9,4	- 3,6	-
Accumulation	-	-	-	1,2		-
Variation des instances de paiement (mandats budgétaires)	- 8,1	85,0	- 69,8	9,9	28,1	91,4
5- Solde global (base Caisse)						-
Dons exclus (3-4-Dons	- 343,0	- 336,9	- 456,0	- 458,7	- 376,0	- 485,3
Dons inclus (3-4)	- 157,0	- 179,3	- 248,3	- 326,2	- 231,9	- 368,2
6 - FINANCEMENT (6.1+6.2+6.3)	**157,0**	**179,3**	**248,3**	**326,2**	**231,9**	**368,2**
6.1- Financement extérieur (net)	**103,9**	**70,5**	**145,1**	**109,2**	**154,9**	**44,0**
Emprunts	134,7	119,5	225,2	149,9	206,3	97,3
Projets	95,1	103,1	160,5	149,9	156,5	74,0
budgétaires	39,6	16,4	64,7	-	49,8	23,3
Amortissement	- 42,9	- 52,0	97,5	- 58,4	- 69,6	- 72,3
Variations des arriéres de la dette	- 13,5	- 11,9	-	-		-
Annulation de la dette(PPTE)	25,6	14,9	17,4	17,7	18,2	19,0
6.2- Financement intérieur (net)	**53,1**	**108,8**	**103,2**	**217,0**	**77,0**	**324,2**
6.2.1- Système bancaire	**-46,0**	**14,5**	**30,9**	**182,7**	**101,2**	**252,8**
Position Nette du Gouvernement (PNG)	**46,0**	**14,5**	**30,9**	**182,7**	**101,2**	**252,8**
Position Nette du Trésor (PNT)	**-23,1**	**61,6**	**64,9**	**165,2**	**161,3**	**184,1**
6.2.1.1- Banque Centrale net (a-b)	**- 75,4**	**- 65,8**	**23,0**	**77,4**	**56,8**	**41,5**
6.2.1.2 - Banques commerciales net (a-b)	**29,4**	**80,3**	**7,9**	**105,3**	**44,4**	**211,2**
6.2.2 - Ajustement PNG pour différence de champ	**23,0**	**47,1**	**34,0**	**- 17,5**	**- 0,9**	**- 68,7**
6.2.3-Participations financières	**55,1**	**-**	**- 11,4**	**- 17,5**	**- 10,2**	**- 8,4**
Cession de particitions et d'actions	55,1		2,7			
Prise de participationsn achats d'action			14,1	- 17,5	- 10,2	- 8,4
6.2.4- Autres financements	**21,0**	**47,2**	**49,7**	**69,3**	**- 3,1**	**148,6**
6.3 - ECART de FINANCEMENT	**0,0**	**- 0,0**	**- 0,0**	**- 0,0**	**0,0**	**0,0**

Le déficit résultant de l'exécution du budget a été de 154,9 milliards de FCFA en 2013, puis 327,9 milliards de FCFA en 2016, avant d'atteindre 449,6 milliards de FCFA en 2018.

Pour ramener ce résultat à une base caisse, les ajustements effectués se chiffraient en 2013 à -2,1 milliards de FCFA, en 2016 à 1,7 milliard de FCFA et à 81,4 milliards de FCFA en 2018. Ces ajustements ont consisté à l'accumulation des instances de paiements pour la période ordinaire, et l'apurement des instances de paiement pour les périodes antérieures.

Ainsi le solde global base caisse a été porté en 2013 à 157 milliards de FCFA, en 2016 à 326,2 milliards de FCFA, et pour finir à 368,2 milliards de FCFA en 2018.

Ces déficits ont été partiellement couverts par du financement extérieur à hauteur de 103,9 milliards de FCFA en 2013, et 44 milliards de FCFA en 2018.

Les reliquats ont été couverts par le financement intérieur (dettes de marchés financiers) pour un montant de 53,1 milliards de FCFA en 2013, 217 milliards de FCFA, en 2016 et de 324,2 milliards de FCFA en 2018.

Graphique 3. Évolution du déficit et du financement de 2013 à 2018

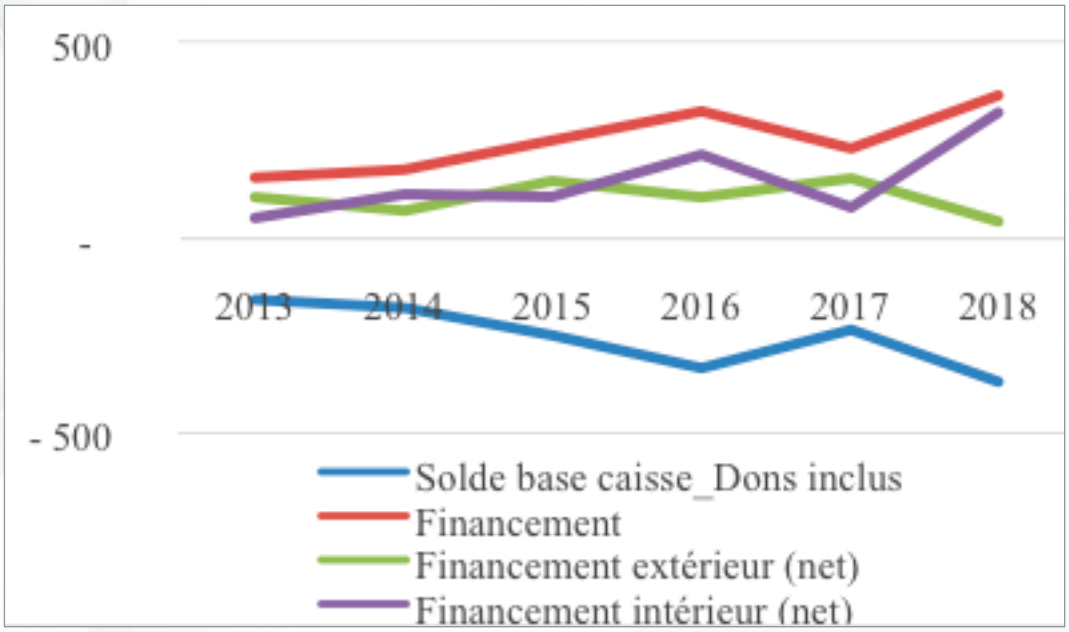

Commentaires :

Le déficit base ordonnancement ainsi que celui en base caisse ont cru de 2013 à 2018 avec une baisse constatée en 2015 et 2017. En 2013, 2015 et 2017, ces déficits étaient financés en grande partie par les ressources extérieures tandis qu'en 2014, 2016 et 2018, elles ont diminués au profit du financement intérieur.

PRINCIPAUX RATIOS

Plusieurs chiffres ressortent du tableau ci-après :

RUBRIQUES	Réal. 2013	Réal. 2014	Réal. 2015	Réal. 2016	Réal. 2017	Réal. 2018
PIB nominal	6 544,0	7 114,0	7 748,0	8 322,0	8 868,0	9 445,0
Recettes fiscales brutes (% PIB)	13,2%	13,4%	15,1%	15,8%	16,3%	12,6%
Recettes fiscales nettes (% PIB)	12,3%	12,5%	14,0%	14,9%	15,3%	11,9%
Recettes non fiscales (% PIB)	0,6%	0,7%	0,7%	0,5%	1,4%	0,6%
Dons / (% PIB)	2,842%	2,215%	2,681%	1,592%	1,625%	1,2%
Dépenses courantes (% PIB)	12,2%	11,9%	11,9%	12,2%	12,5%	12,1%
Dépenses en capital (% PIB)	6,0%	6,5%	7,3%	8,9%	8,8%	6,5%
Solde global base ordonnacement dons inclus(%PIB)	-2,4%	-2,9%	-1,8%	-3,9%	-2,9%	-4,8%
Solde budgétaire de base (%PIB)	-2,7%	-2,4%	-0,9%	-2,6%	-1,6%	-4,4%
Solde budgétaire de base (Dir UEMOA 2009)	-0,5%	-1,2%	0,5%	-1,9%	-0,9%	-3,8%
Masse salariale /Recettes fiscales	36,1%	35,2%	33,1%	32,3%	31,9%	41,8%
Equipement-Investissement / Recettes fiscales	28,4%	30,3%	26,3%	40,3%	39,2%	41,6%
Masse salariale / (% PIB)	4,4%	4,4%	4,6%	4,8%	4,9%	5,0%

Le taux de pression fiscale, qui était de 12,3 % en 2013, est passé à 14,9 % en 2016 puis 15,3 % en 2017, pour redescendre à 11,9 % en 2018.

Le déficit global base ordonnancement, autour de 2,4 % en moyenne entre 2013 et 2015, a connu une dégradation en 2016 et 2018, puisqu'il a chuté respectivement à 3,9 % et 4,8 %. Selon la norme communautaire, ce ratio doit être inférieur à 3%.

Quant à la masse salariale rapportée au PIB, le taux a progressivement augmenté de 4,4% en 2013 pour se situer autour de 5% en 2018.

Graphique 4. Évolution de certains ratios de 2013 à 2018

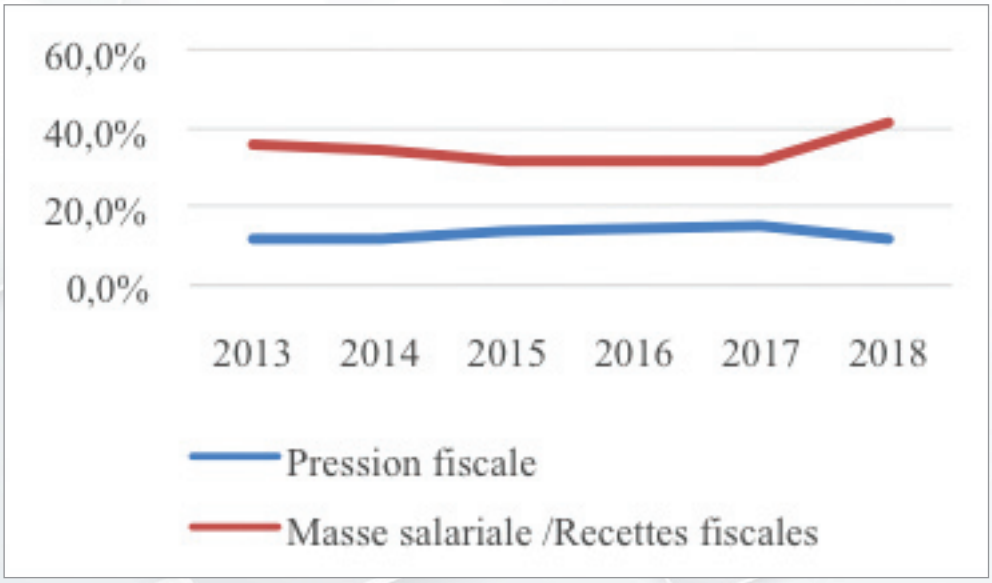

L'analyse du graphique montre une progression régulière sur la période du taux de pression fiscale excepté en 2018, où il est redescendu en dessous de 12% soit son niveau de 2013.

La masse salariale rapportée aux recettes fiscales représentait une part de 36,1 % en 2013. Ce taux a eu une tendance à la baisse jusqu'en 2017, où il atteignait 31,9 %, avant de repartir à la hausse en 2018 pour se retrouver à 41,8 % alors que la norme communautaire prévoit un ratio inférieur ou égal à 35%.

CONNAITRE ET COMPRENDRE LES SFP : EVOLUTION RECENTES DES SFP AU MALI

Les évolutions récentes des statistiques de finances publiques au Mali sont liées à la révision du Manuel de Statistiques des Finances Publiques (MSFP) 1986 à la version de 2001 et les ajustements récents intervenus sur cette dernière en 2014.

Dans la zone UEMOA, ces normes ont été internalisées en directive communautaire en juin 2009 pour une bonne harmonisation du cadre des finances publiques de l'union.
Ces directives communautaires ont été transposées en textes nationaux adoptés en avril 2014 au Mali avec date de mise œuvre intégrale des différentes normes le 1er janvier 2019.

PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LE MSFP 2001 PAR RAPPORT AUX NORMES DU MSFP 1986

Les innovations portées dans le MSFP 2001 par rapport à l'édition 1986 sont liées à un changement de méthodologie tant au niveau des champs institutionnel et transactionnel qu'au niveau du cadre d'analyse.

CHAMP INSTITUTIONNEL DU MSFP 2001

La fonction des administrations publiques n'est plus le critère déterminant des entités du champ des statistiques des finances publiques dans le MSFP 2001.

Le champ institutionnel des statistiques de finances publiques est défini par le concept d'unité institutionnelle qui est une entité économique résidente autonome dans sa gestion avec source principale de financement les prélèvements obligatoires sur d'autres entités économiques. Ce champ est structuré en sous-secteur de l'administration centrale (unité budgétaire et extrabudgétaires), en sous-secteur des administrations locales et en sous-secteur de sécurité sociale.

Le champ couvert par les statistiques de finances publiques est maintenant le secteur public, composé des unités d'administration publique et des sociétés publiques.

Pour couvrir l'ensemble de ce champ, il est recommandé aux pays d'adopter une approche progressive d'intégration des entités par enjeux en commençant par l'unité budgétaire centrale et terminer par les sociétés publiques.

Dans cette approche, à la situation du budget général de l'Etat, une vingtaines d'établissements sont ciblés pour l'intégration dans le champ d'ici la fin de l'année 2020. Il est aussi envisagé l'intégration des communes urbaines et les structures de sécurité sociale pour la même période de 2020.

CHAMP DES OPÉRATIONS

Les opérations des administrations publiques ne sont plus les seuls flux financiers, elles portent maintenant sur les encours et les flux en nature. Les flux sont de deux ordres, les transactions et les autres flux économiques. Les encours sont considérés comme l'accumulation des flux antérieurs.

■ Flux Transactionnels

Les transactions sont des interactions volontaires, soit entre deux entités économiques ou internes à l'entité concernée. Ils portent sur les recettes, les charges, les actifs non financiers, les actifs financiers et les passifs.

• Transactions sur les recettes

L'agrégat « Recettes et Dons » des normes du MSFP 1986, est devenu « Recettes » dans le manuel 2001. Les recettes sont définies comme les transactions qui augmentent la valeur nette. Elles sont classées en quatre catégories (recettes fiscales, cotisations sociales, dons et autres recettes). Elles sont enregistrées suivant le principe de droits constatés et non plus à l'encaissement.

• Transactions sur les charges

L'agrégat « Dépenses et prêts nets » est reclassé en « Charges » correspondant aux dépenses courantes, en « Acquisition nette d'actifs non financiers » correspondant aux dépenses d'investissement et leur aliénation et les prêts nets sont dans les « Actifs financiers ». Les charges sont définies comme les transactions qui diminuent la valeur nette. Elles sont classées en, rémunération de personnel, utilisation de biens et services, consommation du capital fixe, intérêts, dons, subventions, prestations sociales et autres charges. Elles sont enregistrées suivant le principe de droits et obligations constatés et non plus au moment du décaissement.

• Transactions sur les actifs non financiers

Les actifs sont des ressources contrôlées par une entité du fait d'événements passés et dont cette entité attend des avantages économiques futurs ou un potentiel de service . Un actif est une réserve de valeur représentant un avantage ou une série d'avantages revenant au propriétaire économique du fait de la détention ou de l'utilisation d'une ressource pendant une période déterminée. Les actifs non financiers sont classés, en actifs fixes, en stocks, objets de

valeur et en actifs non produits. Ils sont enregistrés comme les autres transactions suivant le principe de droits et obligations constatés.

• Transactions sur les actifs financiers

Les actifs financiers sont des instruments financiers détenus en contrepartie d'une obligation pour une entité dont l'extinction se traduirait par une entrée potentielle de ressources. Les actifs financiers sont généralement définis comme la contrepartie du passif d'une autre entité.

Les actifs financiers sont composés de, numéraire et dépôts, titres autres que les actions, crédits, actions et autres participations, réserves techniques d'assurance/Produits financiers dérivés, autres comptes à recevoir, Or monétaire et Droit de Tirage Spécial (DTS). Leur enregistrement est aussi en droits constatés.

• Transactions sur les passifs

Un passif est une obligation actuelle de l'entité résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ou d'un potentiel de service. Les éléments du passif sont composés des mêmes instruments que ceux du passif en intérieurs et extérieurs. Ils sont aussi enregistrés en termes de droits et obligations constatés.

■ **Les autres flux économiques**

Les autres flux, contrairement aux transactions sont indépendants de la volonté de l'entité dans laquelle ces flux sont observés. Ils portent sur les actifs non financiers, les actifs financiers et les passifs. Ils peuvent être liés aux variations de prix (gains ou pertes de détentions) ou à la quantité (autres changements de volume). Comme les transactions, ils sont enregistrés en termes de droits constatés.

■ **Les encours**

Les encours (ou stocks) désignent le total des actifs et/ou des passifs détenus à une date donnée. Il s'agit de l'accumulation des flux antérieurement sur les réalisations d'actifs et de passifs. Ils sont enregistrés suivant le principe de droits constatés. Les flux et les encours sont portés dans des tableaux distincts dont l'ensemble forme le cadre d'analyse du MSFP2001.

CADRE D'ANALYSE DU MSFP 2001

A la différence du seul cadre du MSFP 1986, celui de 2001, présente quatre situations distinctes.

■ **Situation des opérations financières des Administrations publiques**

Cette situation généralement appelée « nouveau TOFE » enregistre les transactions sur les recettes, les charges, les actifs non financiers, les actifs financiers et les passifs sur une base droits et obligations constatés. Chacune des composantes ci-dessus citées constitue un agrégat.

La différence entre l'agrégat recette et celui des charges est le solde de gestion qui est indicateur de la performance de la politique fiscale et budgétaire d'un pays.

Ce solde de gestion diminué du montant de l'acquisition nette sur des actifs non financiers est la capacité ou le besoin de financement qui doit être égale au financement.

Le financement est déterminé par la différence entre les acquisitions nettes d'actifs financiers et l'accumulation nette de passif.

■ **Situation des flux de trésorerie**

Cette situation est assimilée à la première situation à la différence que, la présente enregistre les données en termes d'encaissement et de décaissement. Les recettes non encaissables et les charges non décaissables sont exclues de cette situation.

■ **Situation des autres flux économiques**

Elle est le récapitulatif de l'ensemble des autres flux économiques liés aux variations de prix et de volume durant la période de détention des actifs et des passifs

■ **Situation du compte de patrimoine**

Elle est le récapitulatif des encours en début et en fin de période des actifs et passifs. Elle est assimilée au bilan d'une entreprise.

PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LE MSFP 2014 PAR RAPPORT AUX NORMES DU MSFP 2001

La révision du MSFP 2001 sous l'édition 2014 n'a pas été une rupture par rapport au passage de l'édition 1986 à celle de 2001.

CHAMP INSTITUTIONNEL DU MSFP 2014

Par rapport au champ institutionnel aucun changement n'a été porté dans la définition et la détermination des administrations publiques.

CHAMP DES OPÉRATIONS

Aucune modification profonde n'a été portée dans la catégorisation des opérations par rapport au MSFP 2001. Toutefois, on peut noter quelques reclassements et changements d'appellation, la création de subdivisions et aussi des suppressions dans certaines catégories d'opérations.

CADRE D'ANALYSE DU MSFP 2014

Bien que le cadre d'analyse du MSFP 2014 est toujours de

quatre situations, il convient de noter la substitution de deux nouvelles situations à celles des autres flux économiques et du compte de patrimoine.

- **Situation des opérations financières des Administrations publiques**

Aucune modification n'est à noter dans cette situation.

- **Situation des flux de trésorerie**

Le tableau de flux de trésorerie n'a pas connu aussi de modification.

- **Situation des autres flux économiques**

Le tableau des autres flux économiques est devenu un tableau statistique annexé aux quatre situations.

- **Situation du compte de patrimoine**

La situation du compte de patrimoine est devenue aussi un tableau annexé aux quatre situations préconisées.

- **Tableau d'intégration des positions de stocks et flux**

Il s'agit d'un tableau de synthèse permettant l'agrégation des stocks et des flux. Il récapitule l'ensemble des trois situations du cadre d'analyse initial du MSFP 2001, le Compte de patrimoine d'ouverture et de clôture, les flux transactionnelles (actifs non financiers, actifs financiers, passif) et les autres flux économiques (Gains ou pertes de détention, autres changements de volume).

- **La situation des variations totales de la valeur nette**

La situation des variations totales de la valeur nette réunit dans un même tableau les résultats issus des situations des transactions et des autres flux économiques. Sous sa forme résumée, cette situation complémentaire sert à mettre en lumière la variation totale de la valeur nette des administrations publiques.

CONNAITRE ET COMPRENDRE LES SFP : STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES DU MALI MSFP-TOFE UEMOA 2009

Cadre d'analyse du MSFP 2001

Comme rappelé plus haut, le cadre d'analyse est composé de quatre situations, le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE), le Tableau de Flux de Trésorerie, le tableau des autres flux économiques, et le compte de patrimoine.

Dans l'optique de se conformer aux bonnes pratiques internationales, l'UEMOA a adopté en juin 2009, une série de directives relatives au cadre harmonisé des finances publiques dont celle fixant le Tableau des Opérations Financières de l'Etat au sein de l'UEMOA (TOFE 2009)

Ce TOFE est inspiré de la situation des opérations des administrations publiques qui forme avec le tableau des autres flux économiques, le compte de patrimoine et le tableau des flux de trésorerie, le cadre analytique des statistiques des Finances Publiques édition 2001.

Pendant la phase transitoire de l'application des normes communautaires UEMOA, il est préconisé la production d'un cadre minimum correspondant au renseignement du cadre d'analyse suivant les données actuelles disponibles.

SITUATION DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Il s'agit du nouveau TOFE appelé TOFE format 2009 UEMOA dans notre zone communautaire.

SITUATION DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau de flux de trésorerie est le nouveau TOFE suivant le principe d'enregistrement base caisse qui se présente comme ci-dessous.

SITUATION DES AUTRES FLUX ÉCONOMIQUES

Le tableau des autres flux économiques concerne les éléments du compte de patrimoine, il ne fait pas parti du cadre minimum.

SITUATION DU COMPTE DE PATRIMOINE

La situation du compte de patrimoine est devenue aussi un tableau annexé aux quatre situations préconisées. Ci-dessous les tableaux qui présentent les situations citées.

TOFE RESUME FORMAT DIRECTIVE UEMOA 2009

Code 2001	TRANSACTIONS AFFECTANT LA VALEUR NETTE :	MONTANTS
A1	**Recettes**	
A11	**Recettes fiscales**	
A111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	
A112	Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre	
A113	Impôts sur le patrimoine	
A114	Impôts sur les biens et services	
A115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	
A116	Autres recettes fiscales	
A12	**Cotisations sociales**	
A13	**Dons**	
A14	**Autres recettes**	
A2	**Charges**	
A21	Rémunération des salariés	
A22	Utilisation des biens et services	
A23	Consommation de capital fixe	
A24	Intérêts	
A25	Subventions	
A26	Dons	
A27	Prestations sociales	
A28	Autres dépenses	
GOB	**Solde brut de gestion (1-2)**	
NOB	**Solde net de gestion (1-2)**	
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS :	
A31	**Acquisition nette d'actifs non financiers**	
A311	Actifs fixes	
A312	Variation des stocks	
A313	Objets de valeur	
A314	Actifs non produits	
NLB	**Capacité / besoin de financement (1-2+NOBz-31)**	
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT) :	
A32	**Acquisition nette d'actifs financiers**	
A321	Intérieurs	
A322	Extérieurs	
A33	**Accumulation net de passifs**	
A331	Intérieurs	
A332	Extérieurs	

FLUX DE TRESORERIE

Code 2001	TRANSACTIONS AFFECTANT LA VALEUR NETTE :	MONTANTS
A1	**Recettes**	
A11	**Recettes fiscales**	
A111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	
A112	Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre	
A113	Impôts sur le patrimoine	
A114	Impôts sur les biens et services	
A115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	
A116	Autres recettes fiscales	
A12	**Cotisations sociales**	
A13	**Dons**	
A14	**Autres recettes**	
A2	**Charges**	
A21	Rémunération des salariés	
A22	Utilisation des biens et services	
A23	Consommation de capital fixe	
A24	Intérêts	
A25	Subventions	
A26	Dons	
A27	Prestations sociales	
A28	Autres dépenses	
GOB	**Entrées nettes de trésorerie liées aux activités ordinaires (1-2)**	
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS :	
A31	**Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissements**	
A311	Actifs fixes	
A312	Variation des stocks	
A313	Objets de valeur	
A314	Actifs non produits	
NLB	**Capacité / besoin de financement (1-2+NOBz-31)**	
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT) :	
A32	**Flux de trésorerie lié aux actifs financiers**	
A321	Intérieurs	
A322	Extérieurs	
A33	**Flux de trésorerie lié à l'Accumulation net de passifs**	
A331	Intérieurs	
A332	Extérieurs	
Vérification verticale: Différence entre capacité/besoin de financement et financement (1-2-31=32-33-NLBz=0)		

COMPTE DE PATRIMOINE FINANCIER

INTITULES TOFE MSFP 2014	MONTANTS
6 Encours des Actifs et Passifs	
61 Actifs non financiers	
611 Actifs fixes	
62 Actifs financiers	
621 Intérieurs	
6212 Numéraire et dépôts	
6213 Titres de créance	
6214 Crédits	
6215 Actions et parts de fonds d'investissement	
62151 Actions	
6218 Autres comptes à recevoir	
62181 Crédits commerciaux et avances	
62182 Divers et autres comptes à recevoir	
63 Passifs	
331 Intérieurs	
6311 Droits de tirage spéciaux (DTS)	
6312 Numéraire et dépôts	
6313 Titres de créance	
6314 Crédits	
6318 Autres comptes à payer	
63181 Crédits commerciaux et avances	
63182 Divers et autres comptes à payer	
632 Extérieurs	
6321 Droits de tirage spéciaux (DTS)	
6322 Numéraire et dépôts	
6323 Titres de créance	
6324 Crédits	
SITUATION FINANCIERE NETTE	

TOFE RESUME DIRECTIVE UEMOA 2009 (MSFP 2001/2014)

Exercices 2013-2018

(tableau en milliard CFA)

Code 2001	TRANSACTIONS AFFECTANT LA VALEUR NETTE :	2013	2014	2015	2016	2017	2018
A1	**Recettes**	**1 178,60**	**1 056,90**	**1 274,78**	**1 491,55**	**1 712,50**	**1 314,75**
A11	**Recettes fiscales**	**852,4**	**896,8**	**1 092,0**	**1 279,5**	**1 417,1**	**1 106,5**
A111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	258,1	299,1	301,1	334,7	389,6	317,6
A112	Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre	-	-	11,6	10,5	13,7	11,9
A113	Impôts sur le patrimoine	-	0,3	0,3	-	-	-
A114	Impôts sur les biens et services	353,2	386,1	565,7	761,5	824,4	611,0
A115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	111,8	133,6	142,8	138,8	162,7	145,8
A116	Autres recettes fiscales	129,3	77,7	70,5	34,1	26,7	20,2
A12	Cotisations sociales	-	-	-	-		
A13	Dons	215,3	90,1	123,2	157,9	160,2	136,1
A14	Autres recettes	110,8	70,0	59,5	54,1	135,2	72,2
A2	Charges	866,9	923,0	951,2	1 023,4	1 115,9	1 173,2
A21	Rémunération des salariés	307,0	315,1	362,5	397,4	428,5	485,9
A22	Utilisation des biens et services	239,5	280,4	221,6	301,8	330,7	311,4

A23	Consommation de capital fixe	-	-	-	-		
A24	Intérêts	38,6	43,9	51,9	44,2	74,5	84,0
A25	Subventions	87,0	25,7	76,9	69,0	71,2	70,7
A26	Dons	110,6	104,2	138,7	163,1	162,0	177,1
A27	Prestations sociales	-	3,6	4,8	7,7	8,8	8,6
A28	Autres dépenses	84,1	150,1	94,8	40,2	40,2	35,5
GOB	**Solde brut de gestion (1-2)**	**311,7**	**133,9**	**323,6**	**468,2**	**596,6**	**141,6**
NOB	**Solde net de gestion (1-2)**	**311,7**	**133,9**	**323,6**	**468,2**	**596,6**	**141,6**
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS :						
A31	Acquisition nette d'actifs non financiers	388,9	191,1	524,8	762,2	747,6	579,3
A311	Actifs fixes	388,9	191,1	524,8	762,2	747,6	579,3
NLB	Capacité / besoin de financement (1-2+NOBz-31)	- 77,2	- 57,2	- 201,2	- 294,1	- 151,0	- 437,7
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT) :	- 77,2	- 57,1	- 201,1	- 294,1	- 151,5	- 437,6
A32	Acquisition nette d'actifs financiers	77	160	92	- 54	- 50	- 133
A321	Intérieurs	77,3	160,2	91,6	- 54,0	- 50,0	- 133,1
A322	Extérieurs	-	-	-			
A33	Accumulation net de passifs	154,5	217,3	292,7	240,0	101,5	304,5
A331	Intérieurs	84,2	181,2	134,5	80,0	- 44,1	279,5
A332	Extérieurs	70,2	36,1	158,2	160,0	145,6	25,0
Vérification verticale: Différence entre capacité/besoin de financement et financement (1-2-31=32-33-NLBz=0)		0,0	- 0,0	- 0,0	0,0	0,5	- 0,2
PM : Financement		- 77,2	- 57,2	- 201,2	- 294,1	- 151,0	- 437,7
PIB		6 544,0	7 114,0	7 748,0	8 322,0	8 868,0	9 445,0

L'analyse de l'évolution des recettes totales au Mali de 2013 à 2018 montre une augmentation des recouvrements de 1,9% en moyenne sur la période. Les recettes qui étaient de 1 178,60 milliards de FCFA en 2013, ont atteint 1 314,75 milliards de FCFA en 2018. D'une part, les recouvrements de recettes fiscales ont augmenté en moyenne de 4,47% de 2013 à 2018. Quant aux dons, on enregistre une baisse considérable sur la période. De 215,3 milliards de FCFA en 2013, ils ne représentaient que 136,1 milliards de FCFA en 2018.

La différence entre ce montant des recettes totales et celui du TOFE MSFP 1986 s'explique par le retraitement de certaines opérations : la non prise en charge des recettes des EPN, les recettes en capital qui sont retraités en diminution des actifs fixes, les ressources PPTE qui sont reclassés dans les dons.

Les charges qui se chiffraient à 866,9 milliards de FCFA en 2013, a enregistré une augmentation pour s'établir à 1 173,2 milliards de FCFA en 2018, soit en moyenne une augmentation annuelle de 5,13%.

L'écart entre le montant de ces charges et les dépenses courantes du TOFE MFSP 1986 est dû à la reclassification des dépenses en capital dans les actifs non financiers.

Le solde brut de gestion dégagé entre les recettes et les charges était de 311,7 milliards FCFA en 2013 et 141,6 milliards de FCFA en 2018. En 2016 et 2017, on enregistrait respectivement des soldes de 468,2 milliards de FCFA et 596,6 milliards de FCFA.

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers (dépenses d'investissement) ont connu une hausse de 2013 à 2017 passant de 388,9 milliards de FCFA à 747,6 milliards de FCFA avant de chuter à 579,3 milliards de FCFA en 2018. Les investissements réalisés en 2014 étaient de 191,1 milliards de FCFA.

Le besoin de financement dégagé après l'acquisition nette d'actifs financiers a augmenté sur la période avec un taux de progression de 252% entre 2014 et 2015 (57,2 milliards FCFA à 201,2 milliards FCFA) avant de baisser à 151 milliards de FCFA en 2017. En 2018, il s'élevait à 437,7 milliards de FCFA.

Ce besoin de financement correspond à la somme de l'acquisition nette d'actifs financiers et l'accumulation nette de passif.

ACCT (Agence Comptable Centrale du Trésor) / DNTCP
Tél. +223 20 23 17 07 / 20 23 19 79
Bamako-Mali